

# Droits de confidentialité relatifs au RGPD

Le Règlement général sur la protection des données, ou [RGPD](#), vous accorde certains droits, en tant que citoyen de l'[Espace économique européen \(EEE\)](#), lorsque vous utilisez des services qui traitent des données à caractère personnel. Afin que vous puissiez faire valoir ces droits et mieux contrôler vos données contenues dans l'appli, Viber a apporté certains changements.

Avant de voir plus en détails comment vous pouvez faire valoir vos droits relatifs au RGPD, nous souhaitons vous rappeler les droits supplémentaires dont vous bénéficiez par le simple fait d'utiliser Viber.

## Droit à des discussions privées et sécurisées

La norme Viber : nous ne pouvons lire ou écouter aucun de vos appels et discussions car ils sont, par défaut, protégés par le chiffrement de bout en bout. Sur Viber, ce chiffrement est en place dès que vous commencez à envoyer des messages ou à prendre des appels avec l'appli, sans que vous ayez besoin d'activer vos paramètres de chiffrement. Viber ne peut pas vendre vos informations de confidentialité, simplement parce que nous n'avons pas accès à vos discussions privées.

## Droit de supprimer les messages que vous regrettez d'avoir envoyés

Viber vous permet de [supprimer n'importe quel type de message](#) que vous avez envoyé, pour vous et pour les destinataires du message. Cela signifie que ce que vous avez décidé de supprimer n'apparaîtra plus sur votre appareil, ni sur celui de votre ami(e), même s'il/elle l'a déjà vu. Peu importe que vous ayez envoyé le message il y a longtemps, vous pouvez le supprimer à tout moment.

## Droit d'envoyer des messages à durée limitée avec suppression automatique

Lorsque vous avez quelque chose d'extrêmement confidentiel à dire, les discussions secrètes vous permettent de supprimer automatiquement n'importe quel message de la conversation. Chaque message d'une discussion secrète est automatiquement supprimé du téléphone de tous les membres de la discussion dès qu'il a été lu. Les discussions secrètes intègrent également une protection contre les captures d'écran. Les utilisateurs Android ne peuvent pas prendre de capture d'écran et vous êtes informé si un utilisateur iPhone prend une capture d'écran.

## Droit de rester propriétaire de vos discussions personnelles

Viber ne conserve pas vos discussions personnelles. Les messages distribués ne sont pas copiés sur les serveurs de Viber. Si le téléphone de votre ami(e) est éteint, ou s'il(elle) n'a pas de connexion Internet, votre message reste patiemment en attente sur les serveurs Viber pendant une période limitée – soigneusement protégé et chiffré – jusqu'à ce que son appareil soit prêt à le recevoir.

## Et n'oublions pas le RGPD

### Droit d'information

La [politique de confidentialité](#) de Viber décrit nos pratiques en détails en des termes simples. Elle contient tout ce que vous devez savoir. Si vous avez d'autres questions, contactez [notre équipe d'assistance](#).

### Droit de rectification

Si vous pensez que les données que nous détenons vous concernant sont incorrectes ou incomplètes, n'hésitez pas à les modifier lorsque vous le souhaitez par le biais de vos paramètres de profil, dans les paramètres Viber de votre appareil mobile. Si vous ne trouvez pas ce que vous recherchez, [contactez-nous](#).

### Droit à l'effacement

Vous pouvez désormais plus facilement supprimer vos données historiques de l'appli tout en continuant de l'utiliser. Appuyez simplement sur le bouton de suppression des données dans les paramètres de confidentialité. Nous supprimerons les données dont nous n'avons pas obligatoirement besoin, ou qui ne sont pas nécessaires à la fourniture du service. Et vous n'avez pas à vous inquiéter : la suppression de vos données ne supprimera pas les discussions dans l'appli Viber de votre téléphone.

Notez que lorsque vous désactivez le compte Viber, vos données et discussions sont automatiquement supprimées de vos appareils.

### Droit de limiter le traitement

Nous vous donnons la possibilité de demander que vos données ne soient pas soumises à certains types de traitements par le biais des [paramètres de confidentialité Viber](#) de votre appareil mobile. Vous pouvez décider de quelles options de traitement vous souhaitez vous désabonner. Vous pouvez aussi modifier à tout moment les paramètres dans le système d'exploitation de votre appareil mobile pour nous empêcher d'accéder à certaines données telles que votre emplacement précis – toutefois, ceci pourrait avoir un impact sur la qualité du service fourni.

### Droit à la portabilité des données

Nous avons créé un [bouton de demande de données](#) dans les paramètres de confidentialité Viber de votre appareil mobile, pour que vous puissiez plus facilement accéder aux données connectées à votre compte. Vous recevrez alors de la part de Viber un fichier contenant ces données dès qu'il sera disponible.

## Droit d'accès

Lisez notre [politique de confidentialité](#) pour savoir quels types de données nous traitons. Accédez à ces données en utilisant le bouton de demande de données, dans les paramètres de confidentialité Viber de votre appareil mobile. Si vous avez des questions, [contactez-nous](#).

## Droit d'opposition

Outre le fait que vous pouvez demander que vos données ne subissent pas certains types de traitements, vous aussi pouvez vous opposer au traitement de certaines formes de données en contactant notre assistance. Complétez ce [formulaire en ligne](#) et expliquez-nous ce que vous souhaitez. Si vous recevez des e-mails de notre part, vous avez toujours la possibilité de vous désabonner pour ne plus les recevoir, en cliquant sur le lien situé en bas de l'e-mail, ou en contactant notre assistance.

## Droit de faire appel des décisions automatisées et du profilage

Nous pouvons décider automatiquement de bloquer un utilisateur si nous le suspectons d'utiliser nos services pour commettre des délits ou des actes contraires à nos conditions d'utilisation. Si vous pensez que votre compte a été bloqué de manière illicite, vous pouvez contacter notre [équipe d'assistance](#).

## Protection des enfants

Les utilisateurs âgés de 13 à 16 ans sont bienvenus dans Viber. Les droits de confidentialité des enfants sont définis par défaut sur les paramètres les plus stricts et ne peuvent être modifiés tant que l'utilisateur n'a pas atteint l'âge de 16 ans. De cette manière, les utilisateurs âgés de 13 à 16 ans peuvent utiliser nos services de manière plus sécurisée.